

CHAUDON

Remembrement,
ce qui a changé





Le mot du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis 2011, le conseil municipal a maintenu les taux des impôts locaux à des taux raisonnables,

taxe d'habitation 9.95 %

foncier bâti 21.75 %

Il en sera de même pour 2015.

Malgré une dotation de l'Etat en diminution de 3.9 %, diminution qui devrait s'accroître en 2016,

le dynamisme de notre commune, constructions neuves, installation de jeunes couples avec enfants, permet de pallier cette perte de recettes.

Mais, nous devons être très prudents avant d'engager de nouvelles dépenses d'investissement. Les dépenses de fonctionnement ne nous laissent pas beaucoup de marge de manœuvre. Le prix des fournitures ne cessent d'augmenter, électricité, gaz...

Les participations aux charges intercommunales ne peuvent être diminuées et leur augmentation ne peut être que marginale. Ainsi les travaux d'entretien sont repoussés, le matériel n'est remplacé qu'en dernière nécessité.

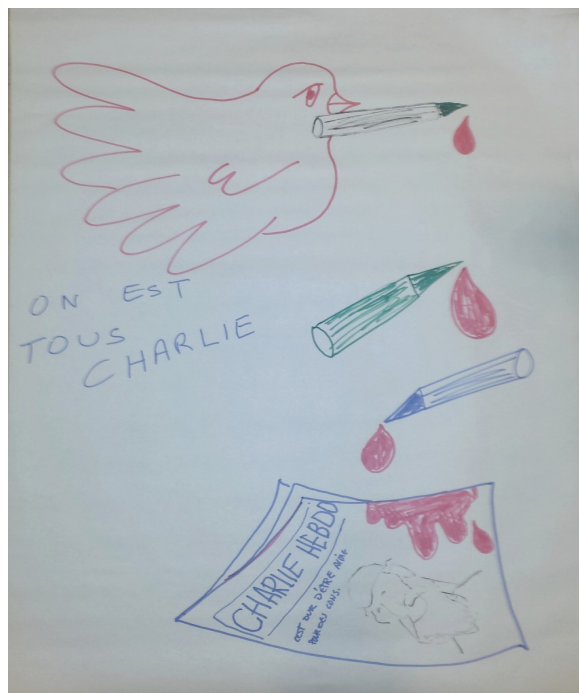
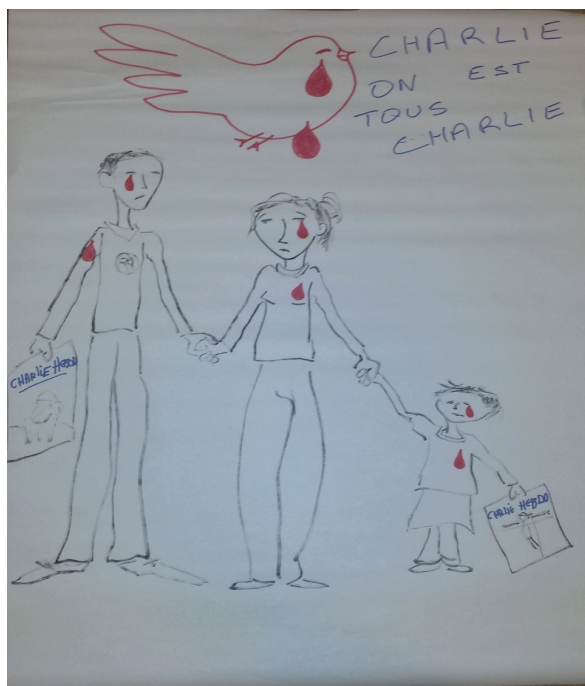
Mais, les services ont besoin de matériel ce qui a été problématique avec la tonte de cet été.

Le conseil municipal est décidé à poursuivre l'équipement, la modernisation de notre commune sans recours immédiat à l'emprunt.

En ce début d'année, je remercie tous ceux qui travaillent au service de la population, les personnels des centres de loisirs, du regroupement pédagogique, les enseignantes, le personnel communal et les membres des sociétés locales, comité des fêtes, comité d'entraide, sapeurs-pompiers.

Et, j'adresse mes vœux de bienvenue aux nouveaux Chaudonnais en les assurant de notre dévouement.

Jean-Jacques GUET, Maire



Directeur de publication: Jean-Jacques GUET

Création mise en page: Dominique MAILLARD -
Antoine JEANDEY

Crédit photos: Dominique MAILLARD - Nicole CHALLES -
Antoine JEANDEY - Sofie PICARD - Johanne RETAILLAUD

Mairie de CHAUDON: 5, grande rue Tél: 02 37 82 30 51

Site internet: <http://www.chaudon.com>

Email: mairiechaudon@wanadoo.fr

Impression: L'imprimerie ZI du Quai, Rue du grenier à sel
28210 NOGENT LE ROI Tél: 02 37 51 10 47

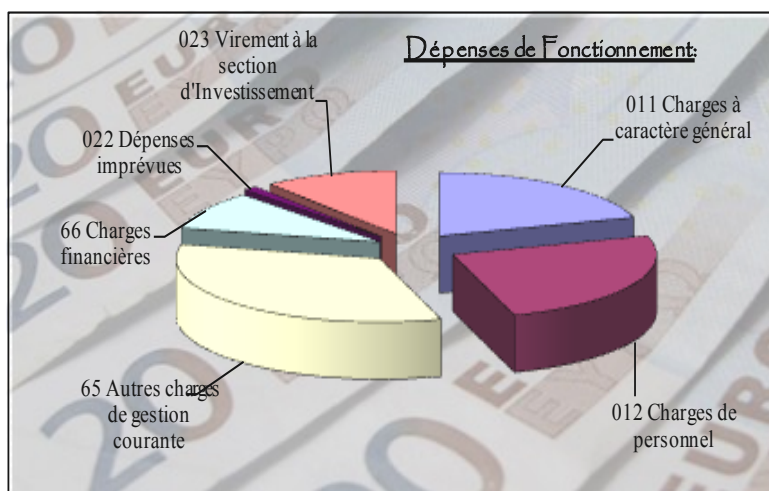
Parution 2015: 800 exemplaires

Le Budget

Chaudon fonctionne

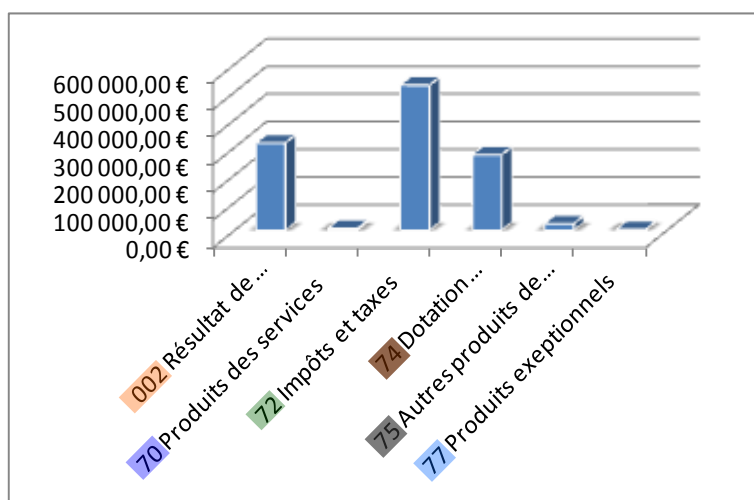
Dépenses de Fonctionnement :

011 Charges à caractère général	190.500 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	234.500 €
65 Autres charges de gestion courante	314.725 €
66 Charges financières	91.755 €
022 Dépenses imprévues	10.000 €
023 Virement à la Section d'Investissement	100.155 €
67 Charges exceptionnelles	1.000 €
	942.635 €



Recettes de Fonctionnement :

002 Résultat de fonctionnement reporté	315.589 €
70 Produits des services	6.700 €
72 Impôts et taxes	524.140 €
74 Dotations Participations	272.600 €
75 Autres produits de gestion courante	23.000 €
77 Produits exceptionnels	3.000 €
	1.145.029 €



Les principales dépenses de Fonctionnement:

Chapitre 65: Autres charges de gestion courante

655402:

Syndicat de Regroupement Pédagogique: 172 725,00 €

6553:

Service Départemental Incendie: 51 000 €



Chaudon investit

Dépenses d'Investissement :

020	Dépenses imprévues	10.000 €
10	T.L.E	1.000 €
16	Emprunts et dettes assimilés	121.610 €
20	Immobilisations incorporelles	3.340 €
21	Immobilisations corporelles	73.000 €
23	Immobilisations en cours, Travaux	496.807 €
		705.757 €

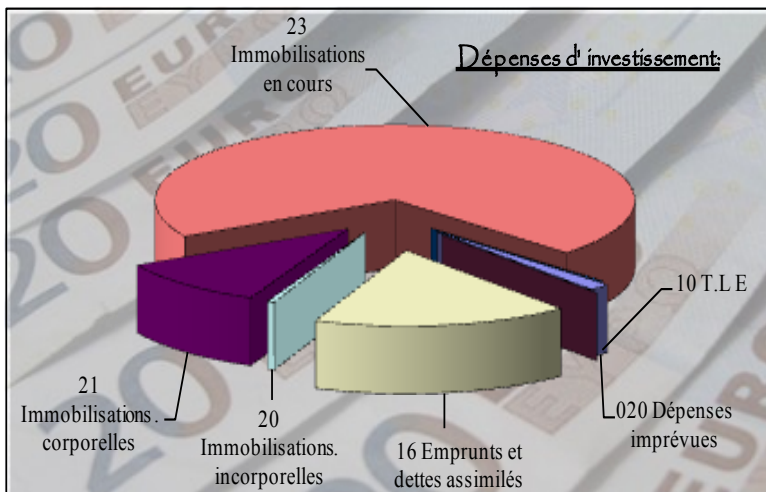


Les principales dépenses d'investissement:

Chapitre 23: Immobilisations en cours, Travaux

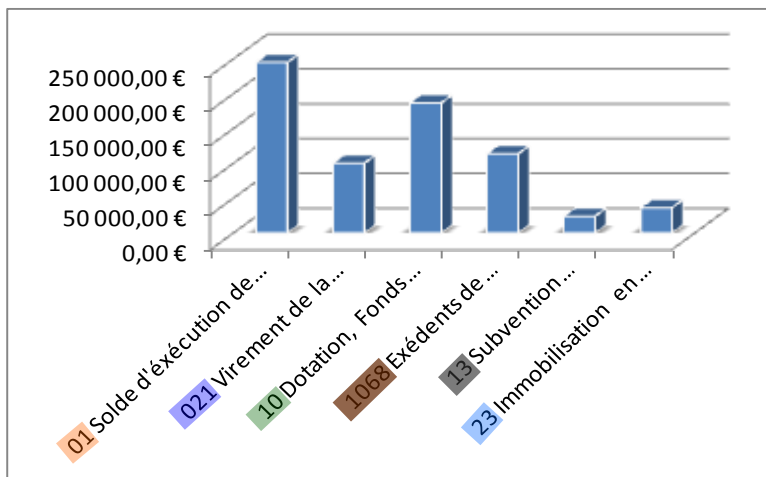
2313 :
Construction salle des associations (solde) 300 000 €

2315:
Voiries route de Mauzaise et rue St Médard 196 807 €



Recettes d'Investissement :

01	Solde d'exécution de la section d'investissement	245.005 €
021	Virement de la section de Fonctionnement	100.155 €
10	Dotations, Fonds divers, Réserves	186.840 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	113.649 €
13	Subventions d'investissement	24.000 €
23	Immobilisations en cours	36.112 €
		705.761 €



L'Album de L'année

Le vide grenier du mois de mai toujours prisé par les chineurs a sûrement fait des heureux. Vendeurs ou acheteurs ?



En avril, ce n'est pas la pluie qui a empêché le concours de pêche, de se dérouler à l'étang communal .



Notre traditionnel banquet des anciens, a réuni cette année 75 convives. Mme Wlodarczyk Wanda et M. Josse Paul ont été honorés Ils en étaient les doyens.



C'est sous un temps magnifique, qu'une trentaine de marcheurs s'est retrouvé dimanche 07 septembre, pour un parcours de 20 km à travers la commune avec une pause pique nique bien méritée à mi parcours.



En octobre le repas dansant réservé aux retraités, était organisé par le comité des fêtes.



31 octobre: visite des adeptes d'Halloween en mairie.



Plus de 1 millier de personnes pour le carnaval des cloches de Nogent le Roi. Le groupe Chaudon avait choisi le thème de la Bretagne, pour un rendez vous des quatre groupes au parc du château de Nogent le Roi.





L'école de Chaudon accueille cette année 264 élèves répartis sur 3 sites.

Une nouvelle classe a ouvert à Boissy, et tous les élèves de CM1 et de CM2 ont donc pris leurs quartiers à Boissy.

Nous avons accueilli deux nouvelles collègues : Mmes Gléhen et Langillier.

Dès le 29 septembre les élèves de CP de Mme Poupion et les CE2 de Mmes Picard et Habib-Allah ont pu profiter d'un séjour de 5 jours à St Martin de Brehal.



La randonnée de solidarité organisée comme tous les ans par l'USEP au profit du Secours Populaire, a réuni pour un goûter tous les élèves de l'école de Villemeux et ceux de 7 de nos classes, (près de 300 élèves!) et permis de réaliser une grande collecte de produits de première nécessité et de denrées alimentaires.



Le 28 novembre s'affichaient dans le préau de l'école toutes les œuvres des enfants sur le thème de l'eau. Une bien belle exposition qui a attiré beaucoup de monde et permis aux petits et aux grands de se retrouver pour déguster un croque-monsieur ou une crêpe.

Merci aux parents et aux collectivités qui nous accompagnent dans la réalisation de tous ces projets.

Sofie Picard : Directrice des Ecoles



L'accueil de loisirs "Un Monde à Nous"

5 bis grande rue 28210 Chaudon Tél.02.37.82.40.78
Email : comcom4vallées.chaudon@orange.fr

Horaire: périscolaire:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h / 15h45-19h - Le mercredi : 7h-9h / 12h-19h
Vacances scolaires (sous réserve d'effectifs): du lundi au vendredi de 7h à 19h



Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur les Communes du SRP (Syndicat de Regroupement Pédagogique) pour le périscolaire ainsi que les enfants de l'ensemble de la Communauté de Communes des 4 Vallées pour les vacances et le mercredi après-midi.

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 8 animateurs pour la plupart diplômés et d'une directrice.



Les Activités proposées :

- Danses
- Ateliers manuels et créatifs
- Du théâtre et de l'expression corporelle
- Initiation aux jeux de société
- Et bien d'autres encore (pâte à modeler, perles à chauffer, scoubidou, pompon, puzzles, jeux de construction...)
- Ateliers pâtisserie
- Relaxation
- Jeux collectifs et sportifs

Le mercredi :

Le thème de l'année est « Astérix et Obélix » avec une déclinaison en sous-thèmes entre chaque période de vacances (Astérix et Obélix «découvrent la nature », « ne perdent pas le nord »...)



Les vacances scolaires :

Nous proposons des thèmes ludiques et différents avec une sortie ou un intervenant par semaine.



Johanne Retaillaud
Directrice de l'A.L.S.H

Remembrement : Ce qui a changé

Après les discussions, puis les décisions, 2014 fut l'année où les Chaudonnais ont pu constater les changements dus au remembrement. Tour d'horizon.

Plusieurs communes ont été concernées par ce remembrement (le terme officiel actuellement en cours est « **aménagement foncier du territoire** »), Coulombs, Lormaye, Nogent-le-Roi, et bien sûr Chaudon.

Le point de départ est un échangeur routier, un rond-point installé donc depuis peu, en vue du contournement de Nogent-le-Roi. De fait, le maillage routier a légèrement évolué, et donc les parcelles de terrain, notamment agricoles.

Jean-Jacques Guet, maire de Chaudon, a suivi personnellement le dossier. Il précise : « *Nous avons pris en compte les exploitations agricoles, y compris les cessions à venir, de façon à ce que le projet soit cohérent dans la durée.* »

Les travaux ont été pris en charge par le Conseil général, ce qui n'a pas empêché les élus communaux de participer aux discussions, en présence des intéressés, possesseurs des terrains ou travaillant dessus.

Ces discussions, selon Jean-Jacques Guet, « *se sont déroulées dans un excellent état d'esprit* », avec entre autres la « *présence assidue* » des exploitants agricoles ou autres représentants des acteurs du dossier. Il loue également les « *qualités et la pédagogie du géomètre* » qui a accompagné les débats. De fait, il n'y a eu que « *très peu de recours en commission d'appel* », et pour des soucis mineurs.

Qu'est-ce qui a changé ? Certaines parcelles agricoles ont été rapprochées harmonieusement. Et pour tous les Chaudonnais, des chemins ont été réaménagés, comme autant de promenades possibles. Des petits chemins peu usités ont été supprimés.

Les propriétaires forestiers peuvent en profiter. Ainsi, un chemin fait le tour des lopins, et lorsqu'il s'agit de nettoyer les bois, c'est désormais plus facile, avec des accès multiples, tout autour.

Les promeneurs (donc tous les Chaudonnais) aussi, avec des rencontres inopinées, et pas désagréables, faites de lièvres, faisans, biches...

Champ agricole d'un côté, bois de l'autre, des promenades bucolique au programme.

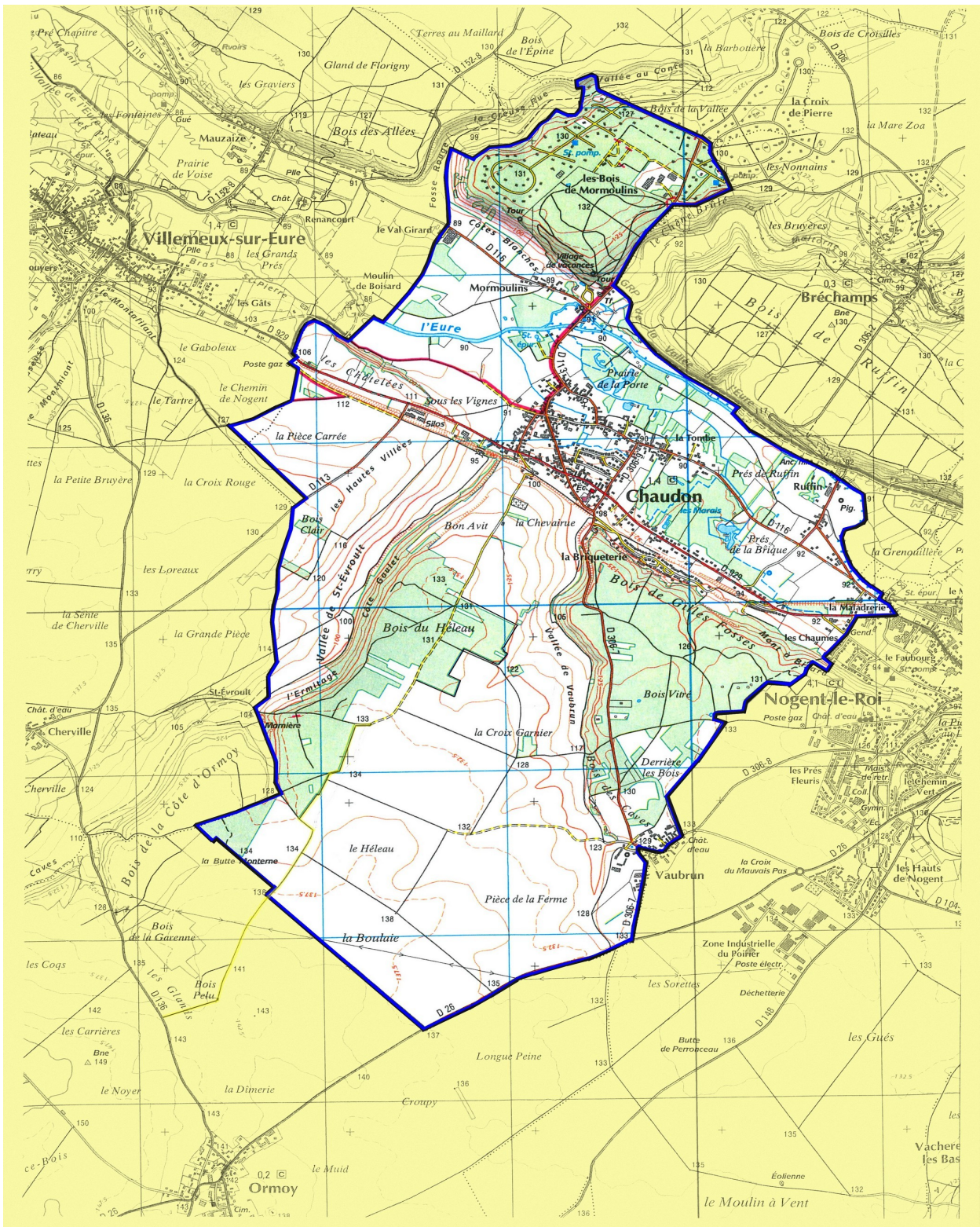


C'est ce rond-point, et les routes qui y mènent, qui sont à l'origine de l'aménagement foncier.



Désormais, les chemins font le tour des parcelles boisées, d'où, souvent, des rencontres, telles ce lièvre.

De nouveaux chemins



La commune de Chaudon avec ses chemins tels qu'ils sont dessinés aujourd'hui. Certains ont été enlevés, d'autres prolongés ou ajoutés de telle façon qu'il soit désormais possible de faire le tour tant des parties boisées que des parcelles agricoles. C'est plus pratique pour les usagers à titre professionnel, et cela offre de nouvelles promenades aux Chaudonnais.

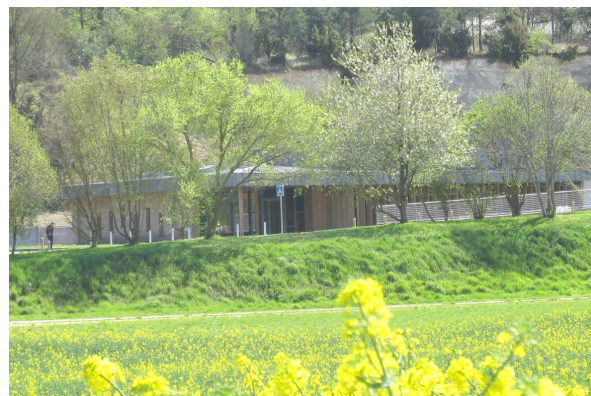
Salle des Associations

C'est parti!

Depuis janvier 2014, la salle des associations est ouverte à la location, tant pour les particuliers que pour les associations.

Une salle d'une capacité maximum de 220 personnes, avec cuisine équipée, sanitaires, 55 tables et 220 chaises.

Le comité des fêtes de Chaudon, en priorité réserve la salle suivant un calendrier établi en décembre pour l'année à venir. (voir calendrier des manifestations 2015 page 16).



Les particuliers souhaitant louer la salle doivent se rendre en mairie pour remplir un contrat en choisissant la date et le créneau horaire désiré.

Priorité est donnée aux habitants de Chaudon. Elle pourra être louée, dans la mesure des disponibilités, à des associations ou à des personnes extérieures à la commune.

La réservation devra s'effectuer auprès du secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture, un mois minimum avant la remise des clefs. (Tarifs de location page 14)

La réservation devient effective après la signature du contrat accompagné des pièces listées ci-dessous.

- Un chèque du montant de la location au nom et à l'adresse de l'utilisateur à l'ordre du trésor public.
- Deux chèques de caution, au nom et à l'adresse de l'utilisateur à l'ordre du trésor public.
 - Un de **1000 euros** en garantie de l'intégrité du matériel et de la salle.
 - Un autre de **150 euros** en garantie du nettoyage de la salle,
- Une attestation d'assurance au nom et à l'adresse de l'utilisateur couvrant les risques inhérents à la location.
- Un justificatif de domicile au nom et à l'adresse de l'utilisateur.

Plusieurs associations ont déjà réservé des créneaux horaires par semaine, cours de danse (Zumba, Step...), sophrologie, stretching postural, et autres...

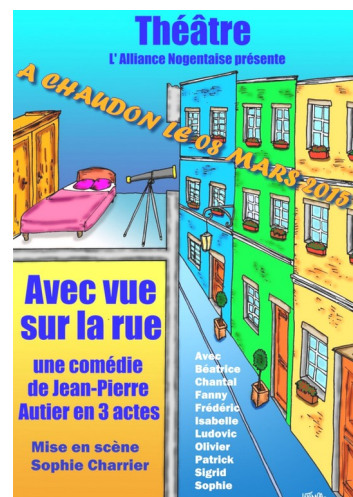
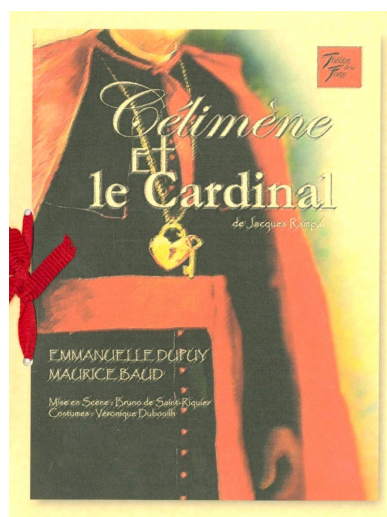
Un tarif forfaitaire leur est proposé au prorata du temps d'occupation de la salle.

Les écoles de Chaudon profitent aussi de la salle pour leurs cours de sport ou détente.

L'école de musique de Nogent le Roi utilise la salle plusieurs fois par an pour des concerts.

En 2015, 3 pièces de théâtre sont programmées, une en janvier, une en mars et une en avril.

La salle des Associations de Chaudon, c'est parti !



Les journées du Patrimoine

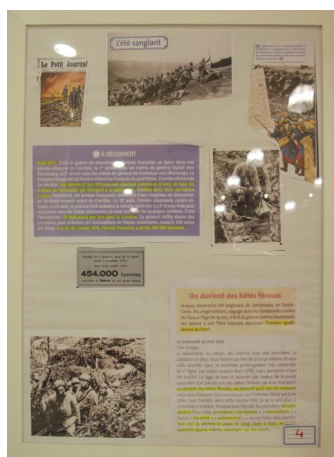
A l'occasion des journées du patrimoine du 20 et 21 septembre 2014, plusieurs expositions ont été organisées pour la première fois dans la salle des associations.



Comme chaque année l'exposition d'art plastique, sur le thème habituel « peintres et peintures de Chaudon » a réuni une dizaine d'artistes qui nous ont présenté leurs œuvres.



Dans une autre partie de la salle, M. Maurice Perche habitant de Chaudon, nous a présenté à l'occasion du centenaire de la guerre 1914/1918, une rétrospective de la grande guerre, agrémentée de coupures de journaux de l'époque, de publications, d'affiches, de courrier de soldat à leurs familles, etc...



Et une troisième exposition où M. Joël Plasse ancien photographe, nous a impressionné par le nombre d'appareils photos qu'il a présenté et surtout par ses explications passionnées sur le fonctionnement de chacun de ses appareils.



Tarifs Municipaux:

Cantine:

Délibération du 28 février 2013
Prix forfaitaire: 45,00 € par mois .
Prix du repas occasionnel : 4,00 €.

Transports scolaires (SITED):

Délibération du 14 septembre 2012:
le coupon de janvier à juin 2015 : 55,00 €
le coupon de septembre-décembre 2015 : 43,00 €

Concessions cimetière:

Délibération du 10 septembre 2010:
Concession perpétuelle: 260 €
Concession cinquantenaire: 140 €
Concession trentenaire: 70 €
Place columbarium 30 ans: 800 €
Place Columbarium 15 ans: 400 €

Pêche Etang communal :

Délibération du 01 mars 2013
Pêche réservée exclusivement
aux habitants de Chaudon
Carte gratuite à retirer en Mairie

Locations:

Délibération du 14 septembre 2012:
Table + 2 tréteaux et 2 bancs: 7,50 €
Barnum - 8m x 4m: 100 € (caution 150 €)

Location Salle des associations:

Délibération du 12 décembre 2014:

Tarifs 2015:

(Hall, Sanitaires, Cuisine, Salle et Scène.)

	Durée de Location		Habitant Commune	Hors Commune
	1	Journée	De 9h à 19h	250 €
2	Après-midi +Soirée	Du samedi 14h au dimanche 10h	350 €	550 €
3	Journée +Matinée	Du samedi 9h au dimanche 14h	500 €	750 €
4	Week-end	Du vendredi 18h au lundi 9h	650 €	950 €
5	Associations extérieurs à la commune la journée			100 €

Enquête Cadre de vie et sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 13 janvier au 12 avril 2015 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 24.000 logements. Parmi ces logements, certains se trouvent sur notre commune. Ces ménages seront interrogés par Mme MULLER Aude de L'Insee, enquêtrice munie d'une carte officielle l'accréditant. Les ménages concernés seront prévenus au préalable individuellement par lettre et informés du non de l'enquêtrice.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement des statistiques.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Nous vous rappelons que tous les travaux ou aménagements divers doivent faire l'objet d'une demande, soit de permis de construire, soit de déclaration de travaux auprès du secrétariat de Mairie.

(Les fenêtres de toit (Genre Velux), les clôtures, les extensions mineures... sont soumises à une déclaration préalable). Après son enregistrement, cette demande est envoyée aux services de la Direction Départementale des Territoires à Chartres, qui instruit le dossier.

Les Conséquences de la loi Alur sur l'urbanisme!

A partir de 01 Juillet 2015, l'instruction gratuite des permis de construire par les services de l'état via la Direction Départementale des Territoires à Chartres, sera abandonnée !

**Ce sera un service mis en place par le Conseil Général,
Au sein de l'ATD (Agence Technique Départementale)
qui reprendra l'instruction des dossiers.**

**Un service qui sera facturé à la commune au prorata de 50% de la population
et du nombre d'actes instruits.**

Les règles d'urbanisme:

Zone: UA - UB - UC

sont consultables sur le site de Chaudon (<http://www.chaudon.com>)

Rubrique: La Mairie-L'Urbanisme-le PLU

Permis de construire accordés en 2014				Déclarations préalables accordées en 2014				
PUYDEBOIS Pierre	41 Allée Circulaire	Construction Garage	10/01	1	PHILIPPE Henri	Rue des Champs Coquilles	Modification Clôture	16/01
MORE Bruno	40 Allée Circulaire	Construction Garage	31/03	2	COLIN Fabrice	14 Allée De la Forêt	Construction Abris Voiture	03/04
LAVIGNE Henri	6 ter Chemin de la Messe	Extension Habitation	12/04	3	KROPP Didier	6 Chemin de la Messe	Extension Habitation	26/06
BETELLI Damien	Allée de la Scierie	Construction Neuve	29/04	4	SARL ARCP	51 Rue des Graviers	Création Velux Démolition Escalier	23/07
DUMONT Alexandre	20 Rue de l'église	Construction Neuve	13/05	5	GAUTHIER	31 Grande Rue	Création Velux	25/07
BOISGONTIER Gilbert	Allée de la Scierie	Construction Atelier	20/05	6	GUET Adrien	8 Rue Saint Médard	Remplacement Portes et Fenêtres	19/08
DUQUESNOY Christel	6-8 Grande Rue	Construction maison individuelle	22/05	7	ROBERT Michel	23 Rue des Tuileries	Intégration Panneaux Solaires	09/09
FERNANDES Daniel	Rue des Champs Coquilles	Construction Neuve	06/06	8	ERNOULT Alain	Chemin de Tivoli	Création Velux	18/09
APARICI Frédéric	75 Allée des Bruyères	Construction Garage	30/06	9	DEMASSON Stéphane	12 bis Rue des Graviers	Création Clôture	03/10
GHILAIN Jordane	Rue des Champs Coquilles	Construction Neuve	15/10	10	EMMAPARTE	2 Rue du Carrefour	Division en plusieurs logements	15/10
				11	EMMAPARTE	2 Rue du Carrefour	Changement d'affectation	31/10
				12	LAFARGUE Laurent	5 Côte du Héleau	Création Velux	12/11
				13	ANDRE Jean-Roch	9 Ruelle aux Morins	Création Velux	22/11
				14	SARL ARCP	51 Rue des Graviers	Division Terrain	25/11





Comité des Fêtes

Calendrier des manifestations 2015

11 Janvier : Assemblée générale Comité des Fêtes
24 janvier : Loto Comité d'Entraide
25 janvier : Thé dansant
21 février : Soirée Choucroute
14 mars : Après midi retraités
15 mars : Belote
28 mars : Banquet des Anciens
11 avril : Carnaval de Nogent le roi
18 avril : Loto Comité des Fêtes
25 avril : Concours de pêche

17 mai : Vide Grenier
14 juillet : Banquet populaire.
06 septembre : Randonnée pédestre
19-20 septembre : Journées du Patrimoine
04 octobre : Thé dansant
10 octobre : Loto Comité des Fêtes
24 octobre : Repas Retraités
31 octobre : Défilé Halloween.
28 novembre : Repas -Téléthon

Le Bureau 2015 du Comité des Fêtes:



De gauche à droite:

Nicole Challes
Secrétaire adjoint

Marguerite Loisel
Vice Présidente

Marie-Line Philippe
Secrétaire

Annick Berland
Présidente

Liliane Lesieur
Trésorière

Les membres du comité des Fêtes



Groupement d'intérêt public
MISSION LOCALE
de Dreux et son Arrondissement

Tél: 02 37 38 57 67

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
Vous êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé

Nous restons à votre disposition pour :

Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter.

Accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels.

Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de :

L'accès et maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle.

L'hébergement et le logement, la santé, la mobilité.

La citoyenneté, les loisirs, les aides financières.

Nous vous accueillons à la mairie de Chaudon : Tous les lundis de 13h30 à 15h

NAISSANCES :

GRIFFAULT Lucas	05 janvier 2014	GERMAIN Lucile	16 mai 2014
GAUTHIER Nathaël	13 janvier 2014	BOZIC Elikia	12 juillet 2014
GUINEDOT Etienne	28 janvier 2014	BOZIC Ivka	12 juillet 2014
HENRI Vadim	06 février 2014	BRIVADY Robin	20 juillet 2014
SERRALHEIRO MONTEIRO Béatriz	17 février 2014	AUGER Malo	25 août 2014
CHABLOZ Cataliya	20 février 2014	SAGASPY Sarah	02 novembre 2014
MURAIL Gwenvaël	22 février 2014	MOULIN Romy	10 novembre 2014
BOCHU Julian	25 mars 2014	LEULEU Laëtitia	11 novembre 2014
CROQUESEL Alexis	10 avril 2014	KUPISZ Rafaël	19 décembre 2014
LABIOD Younes	13 mai 2014		

MARIAGES :

CASTEL Guillaume & MALATRAT Audrey	07 juin 2014
MACE Julien & AUFFRET Angélique	07 juin 2014
RAGACHE Julien & CHAMPRENAULT Cindy	19 juillet 2014
JANICOT Ludovic & SYPULSKA VEL DOBOSZ Karolina	02 août 2014
LEGRAND Philippe & PESEZ Joëlle	02 août 2014
BERGER Noël & CARON Marie	23 août 2014
SAGETTE Samuel & HRDY Valérie	06 septembre 2014
FATOUX Florent & BOURGET Stéphanie	27 septembre 2014

DÉCÈS :

DEMOUTIEZ Alain	06 mai 2014
DAVY Germaine veuve LAHAYE	07 juin 2014
CHERDLE André	23 juin 2014
GUINEDOT Louis	01 Juin 2014
MACE Jacqueline épouse MOREAU	27 juin 2014
POMMERAU Jean	29 juillet 2014
LOISEAU André	25 août 2014
RABEAU Marcel	14 septembre 2014
BERTEAUX Christian	13 octobre 2014
GUFFROY Marcel	31 octobre 2014
THINOT Georgette veuve HILLION	06 novembre 2014

Nécrologie	
	Louis GUINEDOT 1926 - 2014
	Né le 23 avril 1926 à Chaudon
	Décédé le 01 juin 2014 à Nogent le Roi
Elu de 1959 à 1977 Adjoint de 1965 à 1971	
A ses enfants, à sa famille, la commune exprime toute sa sympathie.	

Le Recensement de la population

Vous avez eu la visite d'un agent recenseur du 15 janvier au 14 février. Il vous a proposé de remplir le formulaire soit en ligne ou soit sur papier.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Mémento

Mairie:

Tél : 02 37 82 30 51

Fax : 02 37 82 37 24

Site: <http://www.chaudon.com>

Email : mairiechaudon@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 10h 30 /12h

Mardi : 10h 30 /12h- 16h 30 / 19h

Mercredi : 10h 30 /12h

Jeudi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Vendredi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Permanences du Maire et des Adjoint :

M. Guet Jean-Jacques : Maire
Sur rendez-vous

M. Daubin Noël : 1er adjoint
le mardi de 10h 30 à 12h 00
le jeudi de 10h 30 à 12h 00

M. Maillard Dominique : 2^{ème} adjoint
le vendredi de 17h 30 à 19h 00

Mme Berland Annick : 3^{ème} adjoint
le lundi de 10h 30 à 12h 00

Mme Philippe Marie-Line : 4^{ème} adjoint
le jeudi de 18h 00 à 19h 00

Garderie-Centre de loisirs :

Directrice : Mme Retaillaud

Tél : 02 37 82 40 78

Ecoles Primaire et Maternelle :

Directrice : Mme Picard

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

Syndicat intercommunal des Eaux :

Mairie de Nogent le Roi

Tél : 02 37 51 44 51

Secrétariat : Tél : 02 37 51 23 26

Direction de la Prévention et de

l'Action sociale :

Secrétariat – Tél : 02 37 65 82 25

Service départemental d'Aide Sociale :

Secrétariat - Tél : 02 37 65 82 00

Permanences en mairie

de Nogent-le-Roi :

Tél : 02 37 51 42 88

Assistante sociale :

mardi et mercredi matin sur R.V

Mairie de Nogent le Roi

Sécurité sociale :

2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois sur R.V.

C.R.A.M. :

1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h

Conseiller Général :

M. Jean Paul Mallet

1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 18h à 19h

Taxis:

Taxis Carole :

Tél : 02 37 82 40 02

Médecins :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Dr Carré - Dr Collin - Dr Clavier :

Dr Galicher

Tél : 02 37 51 40 05

Coulombs : 23 Grande Rue

Dr Desrues - Dr De Roa - Dr Lang :

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent le Roi : 5 Rue des Moulins

Dr Desmichelle

Tél : 02 37 51 92 14

Villemeux-sur-Eure : 95 Grande Rue

Dr Chardot - Dr Flandrin - Dr Minni - Dr Voisin

Tél : 02 37 82 30 05

Dentistes :

Nogent-le-Roi :

M. Sypulska Karolina

M. Dobosz Vel

8 Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Ribardière-Landais :

Mr Bonnardel Bruno

Tél : 02 37 51 21 21

Pharmacies :

Nogent-le-Roi :

Pharmacie de l'Etoile :

Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 30 51

Pharmacie des Remparts :

35. rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 46 89

Villemeux-sur-Eure :

Pharmacie Voisin

40. Grande Rue

Tél : 02 37 82 30 36

Pour le tour de garde des pharmacies : **composer le 32 37**

Infirmières:

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Laugeray - Mme Hardi

Mme Hébert- Mr Hélias –

Mme Bouchée – Mme Martin C.

Tél : 02 37 51 15 15

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mme Brebion

Tél : 02 37 50 25 87

Faverolles :

Mme Jehan:

29, Route Nationale

Tél : 02 37 50 16 19

Mme Simoës

Laboratoires d'analyses médicales :

Nogent-le-Roi :

M. Hainselin :

Zone du Quai

Tél : 02 37 51 40 34

Diététicienne :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Casano

Tél : 02 37 51 15 15

Ostéopathe:

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Delauzières

Tél : 02 37 51 15 15

Kinésithérapeutes :

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mr Lecomte - Mme Lombard

Tél : 02 37 51 14 71

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Laduron

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent-le-Roi :

Mme Poulain

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 99 00

Mme Farsy - Mme Lesard

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 06 80 57 54 41

Mme Szwec : 19, Rue de l'Eglise

Tél : 02 37 51 32 02

Villemeux-sur-Eure :11 Rue Gué de Ville

Mme Dany Judith

Tél : 02 37 82 49 53

Sage-Femme :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Gagosz Pascale

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent le Roi : 8, Rue de pont aux Juifs

Mme Romary-Félicien

Tél : 06 87 24 39 51

Psychotérapeute :

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mme Symphonie

Tél : 02 37 51 18 49

Psychomotricienne :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Shoos

Tél : 02 37 51 15 15

Psychologue :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Bourdeau

Tél : 02 37 51 15 15

Médecin psychiatre :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mr Téboul

Tél : 02 37 51 15 15

Orthophonistes :

Chaudon :

Mme Moussard - Mme Lauwe

9 , Route de Ruffin

Tél : 02 37 38 73 29

Nogent-le-Roi : 1 Rue des Clos

Mme Léger

Tél : 02 37 51 35 02

Pédicure-Podologues :

Nogent le-Roi : 2, Rue du Chemin-Neuf

M. Paillié :

Tél : 02 37 51 13 45

Coulombs : 23 Grande Rue Melle

Chuteau :

Tél : 02 37 51 15 15

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mme Poirier

Tél : 02 37 41 98 48

Vétérinaire:

Nogent-le-Roi :

M. et Mme Monot :

12 bis, Rue Maurice Glédel

Tél : 02 37 51 41 65



